



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-96041>

Département(s) de publication : **65**

Annonce n° **24-96041**

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-86962

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département des Hautes Pyrénées

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22650001500012

Ville : TARBES

Code postal : 65013

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : Ce groupement de commandes est constitué des deux entités suivantes : Département des Hautes-Pyrénées et Service Départemental d'incendie et de Secours des Hautes-Pyrénées. Le coordonnateur du groupement de commandes est le Département des Hautes-Pyrénées

Département(s) de publication : 65

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : ACQUISITION ET LIVRAISON DE PAPIERS

Code CPV principal - Descripteur principal : 30197630

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Marché alloti de 4 lots. Accord-cadre à bons de commande. Lot 1 : Maximum annuel de 23 000 euro(s) H.T. pour le Département et 2 000 euro(s) H.T. pour le SDIS 65 Lot 2 : Maximum annuel de 3 500 000 euro(s) pour le Département Lot 3 : Maximum annuel 10 700 euro(s) H.T. pour le Département et 800 euro(s) H.T. pour le SDIS 65 Lot 4 : Maximum annuel de 12 180 000 euro(s) pour le Département et 320 euro(s) H.T. pour le SDIS 65 Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les bons de commande seront émis par chaque membre du groupement au fur et à mesure des besoins : - Le SDIS65 pour les lots 1,3 et 4. - Le département pour l'ensemble des lots L'accord-cadre est conclu pour une période d'1 an et reconductible 3 fois 1 an. Budget de la Collectivité.

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Montant maximum des lots, Au lieu de Lot 2 : Maximum annuel de 3 500 000 euro(s) H.T. pour le Département Lot 4 : Maximum annuel de 12 180 000 euro(s) H.T. pour le Département et 320 euro(s) H.T. pour le Sdis 65 , lire Lot 2 : Maximum annuel de 3 500 euro(s) H.T. pour le Département Lot 4 : Maximum annuel de 12 180 euro(s) H.T. pour le Département et 320 euro(s) H.T. pour le Sdis 65

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/08/2024